L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 25 numéro 49, 17 décembre 2010

Joyeux Noël et Bonne Année 2011

Les meilleurs vœux de toute l'équipe de L'Aquilon!
De retour le 7 janvier 2011

L'Aquilon fera relâche durant le temps des Fêtes. Nous ne publierons pas le 24 décembre, ni le 31 décembre. Nos bureaux seront fermés du 18 décembre 2010 au 3 janvier 2011.

Dans nos pages cette semaine

PROGRAMMATION - HIVER 2011



Durant la session hivernale 2011, le Collège des Territoires du Nord-Ouest dispensera plusieurs cours de français langue seconde et offrira aussi de nombreux cours et ateliers à la population francophone. Parmi ceux-ci se trouvent des cours d'anglais et d'espagnol, des ateliers en informatique et des ateliers d'écriture en stratégies de communication (Détails supplémentaires sur le site ctno.ca). Dépêchez-vous à vous inscrire car le nombre de places est limité. Le Collège aimerait également offrir divers ateliers culturels et artistiques à la population. Si ce type d'ateliers vous intéresse, communiquez avec Le Collège qui verra à combler le besoin exprimé advenant une demande soutenue.

Le Collège, une ouverture sur notre monde.

Pour plus d'infos ou pour vous inscrire, appelez au 873-2900 ou écrivez-nous à direction@ctno.ca.

Le Collège des TNO tient à remercier sa clientèle étudiante et ses partenaires pour l'année 2010 et souhaite à toute la population ténoise une excellente année 2011.

Nouveaux Règlements en Santé et Sécurité au travail

La CSIT, à travers le Comité consultatif de sécurité, continue de travailler sur de nouveaux *Règlements professionnels en santé et sécurité au travail* afin de remplacer tous les règlements actuels qui figurent dans les *Lois en Sécurité* des TNO et du NU. Ce faisant, la participation des employés et employeurs est essentiels.

Impliquez-vous dans votre sécurité. Le Comité consultatif de sécurité considérera tous commentaires et fournira les résultats de leur évaluation avant de remettre leurs recommandations.

Pour en savoir davantage, vous pouvez consulter la copie courante des changements proposés sur le site web de la CSIT au www.wscc.nt.ca ou www.wscc.nu.ca. Envoyez-nous vos commentaires au safetyregs@wscc.nt.ca, avant le 10 janvier 2011.

Veuillez contacter la CSIT si vous désirez obtenir ces informations dans une autre langue.









En collaboration avec Radio Taïga

Une capitale bien abreuvée

Les buveurs de Yellowknife sont satisfaits de la sélection d'alcool qu'on retrouve dans la capitale territoriale, mais ils trouvent que la facture a mauvais goût.

Selon un sondage mené par la Commission des boissons alcoolisées des TNO auprès des ménages de Yellowknife dont les résultats ont été publiés mercredi, 64 % des répondants estiment que le prix de l'alcool est trop élevé. Ils sont d'ailleurs nombreux (71 %) à affirmer faire le plein de boisson quand ils se déplacent à l'extérieur du territoire.

La sélection offerte dans les deux magasins d'alcool de Yellowknife convient au palais des assoiffés. À environ 90 %, les répondants affirment être satisfaits de la sélection, du service et du caractère pratique des magasins d'alcool.

Si une majorité (69 %) estime que deux magasins suffisent à abreuver la capitale, un répondant sur deux verrait néanmoins d'un bon œil l'ouverture d'un détaillant offrant des produits spécialisés.

Ce sondage a été mené en vue du renouvellement des permis de vente d'alcool au détail de Yellowknife qui arriveront à échéance en 2012. 16 % des ménages ont renvoyé le formulaire qui leur avait été envoyé par la poste en octobre.

Brendan Bell à la Société d'énergie

L'ancien ministre Brendan Bell a été nommé à la tête de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest.

Celui qui a occupé les ministères de la Justice et de l'Industrie sous le gouvernement de Joe Handley remplacera Lew Voytilla à la présidence de la société d'État. Ce dernier s'est vu montrer la porte par le premier ministre Floyd Roland en août.

Brendan Bell s'était présenté sous la bannière conservatrice aux élections fédérales de 2008. Sans faire une croix définitive sur la carrière politique, Bell annonce qu'il ne sera pas le candidat conservateur aux prochaines élections.

Quelques mois après son retrait de la politique territoriale, le gouvernement de Floyd Roland avait accordé à l'ex-ministre un contrat de 180 000 $ pour mener des travaux de consultation, soulevant des accusations de népotisme de la part de membres réguliers de l'Assemblée.

Contrecoup pour Talston

Le projet d'accroitre la capacité du barrage hydroélectrique Taltson de 36 Mégawatts avait été accepté par L'office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie (OEREVM) en août 2010. Depuis, Deze Energy Corporation, le promoteur de ce projet, attendait la décision du ministère des Affaires indiennes et du Nord. Celle-ci est finalement arrivée le 10 décembre dernier, et demande à l'Office d'examen de compléter son travail sur l'impact d'une ligne électrique contournant l'est du Grand lac des Esclaves pour alimenter les opérations minières situées au nord de Yellowknife. Dezé energy corporation compte trois partenaires qui soutiennent ce projet : la NWT Energy corp qui est une filiale de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest, est associée avec la Métis Energy Corp. et l'Akaitcho Energy Corp.

La Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest affirme que pour l'instant il ne serait pas approprié pour elle de commenter sur ce dossier et cela tant que l'office d'examen n'aura pas annoncé quel est l'impact de cette décision sur le processus de révisions de ce projet. Elle a toutefois expliqué qu'une réponse du gouvernement demandant plus d'information sur un sujet précis d'un projet n'était pas une chose rare.

CSFTNO c. P.G. TNO

Un soutien national

Lorsque la Commission scolaire francophone des TNO a engagé une poursuite contre le gouvernement des TNO afin de revendiquer son droit de gestion, ce sont les 30 autres commissions scolaires francophones du pays qui l'ont appuyé dans sa démarche.

Maxence Jaillet

Durant les quatre dernières semaines du procès sur l'enseignement en français aux TNO, qui a occupé le palais de justice de Yellowknife, la Commission scolaire francophone des TNO (CSF) n'était pas toute seule à affronter le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO). Avant que l'audience soit ajournée le jeudi 9 décembre dernier, deux avocats de la firme Heenan Blaikie, Me Paquette et Me Power, ont partagé la table de Me Lepage et de Me Poulain, qui représentaient les demandeurs. Ces deux juristes de l'Ontario ont suivi cette procédure juridique au nom de leur client, la Fédération nationale des commissions scolaires francophones (FNCSF) qui a obtenu le statut d'intervenant dans cette cause. À ce titre, la Cour suprême des TNO a accordé à la FNCSF le droit de rédiger un mémoire préprocès, de suivre l'intégralité du procès et de présenter une plaidoirie orale de deux heures lors des deux derniers jours d'audience prévus pour les 12 et 13 janvier prochains.



Me Power, Me Lepage et Me Poulain marchent pour la même cause alors que la juge Louise Charbonneau a suspendu l'audience jusqu'à début de l'année 2011. (Photo : Maxence Jaillet)

En entrevue avec *L'Aquilon*, Marc Power admet que cette situation est inusitée dans les procédures juridiques. « C'est très rare qu'un intervenant soit admis en première instance d'un procès, avance-t-il. Normalement, cela se déroule plus en appel. » Ce n'est pas la FNCSF qui se plaindra de cette situation, car elle espérait vraiment pouvoir mettre la main à la pâte dans cette cause et sauvegarder le droit de gestion de la CSF. Selon le juriste, la fédération craint en effet qu'une décision qui confirmerait la validité de la directive ministérielle imposée à la CSF par le GTNO, en juillet 2008, puisse donner des idées à d'autres gouvernements ailleurs au pays. « Ce soutien juridique, on peut appeler ça la solidarité pancanadienne des commissions scolaires hors Québec, alors que l'une d'elles fait face à un défi important », résume M. Power.

Bien qu'ils ne se penchent pas sur le volet de l'agrandissement des infrastructures également soulevé dans ce procès, les représentants de la FNCSF demandent à la juge de trancher sur la portée du droit exclusif des franco-ténois d'administrer les aspects de l'éducation qui touchent leur langue et leur culture, ainsi que sur la question à savoir si les représentants de la francophonie ténoise ont le droit de décider de l'admission des enfants dont les parents ne sont pas reconnus comme ayants droit en vertu de l'article 23 de la *Charte*. Pour l'avocat, partout au Canada où les communautés francophones se trouvent en situation minoritaire, la gestion scolaire a une influence directe sur leur capacité de contrer l'assimilation et de se développer en accueillant de nouveaux membres. « Le statut de membre d'une minorité se doit d'être dicté par la minorité, et non pas par la majorité », insiste le juriste. Ce dernier note toutefois que cette situation ne peut pas être comparée à celle du Québec, car dans le cas de la belle province, la langue française majoritaire n'est en aucun cas une menace pour la langue anglaise minoritaire.

Réunion mensuelle de la CSF TNO

Un retour à la normale

Le conseil d'administration de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSF TNO) s'est réuni lundi dernier. Au menu : discussions tranquilles et états financiers plutôt timides.

Édith Vachon-Raymond

Ce fut très bref, lundi dernier, une rencontre d'un peu moins d'une heure, à la surprise de tous. Il faut dire que les procès terminés pour l'année 2010 et le mois de décembre très court, puisqu'il se trouvera entrecoupé par les vacances de Noël, ont certainement influencé la courte réunion.

S'il a été question des procès durant la réunion, cela n'a été mentionné que durant les conversations relatives aux états financiers de la CSF TNO. Cette dernière, selon le contrôleur financier Gaspard Kabanga, terminerait l'année avec un surplus accumulé de 44 000 $. « Si les dépenses demeurent les mêmes… », a averti toutefois M. Kabanga qui semblait très peu enclin à crier victoire. Il faut dire que la CSF TNO n'en est qu'à la moitié de son année scolaire.

Outre la nouvelle qu'un surplus est envisageable, quelques bonnes nouvelles semblent vouloir planer au-dessus de la CSF TNO. C'est cependant sur un ton officieux et loin d'être officiel que le directeur général, M. Philippe Brûlot, les mentionne. C'est d'ailleurs M. Kabanga qui a amené le point selon lequel Me Robert Lepage, l'avocat de la CSF TNO dans son recours contre le gouvernement ténois, a laissé sous-entendre qu'il y aurait une possibilité pour celle-ci d'obtenir une offre sur les paiements de la facture de ses services. M. Brûlot, hésitant à discuter de la chose en réunion publique, s'est contenté de dire qu'il y avait une « petite possibilité » qu'un rabais leur soit offert. « On en est à l'étape des discussions », précise M. Brûlot.

Toujours au sujet du budget, la CSF TNO étudie présentement la possibilité de recevoir une aide supplémentaire du Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL). Ce dernier, en discussion avec Patrimoine Canada, pourrait augmenter l'aide promise de 85 000 $ à 125 000 $. Une réponse est attendue d'ici la fin de la semaine.

En plus des nouvelles reliées aux états financiers de la CSF TNO, il a été mentionné que des membres de la commission scolaire devaient faire acte de présence à la réunion régionale du groupe de travail ASA (*Aboriginal students achievement*), du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, concernant le rendement des élèves autochtones dans le système éducatif des TNO. Les rencontres auront lieu à Dettah, en janvier prochain. Elles viseront à discuter, entre communautés, de grands thèmes tels que la petite enfance et les garderies, les étudiants et le soutien à la famille, l'alphabétisation et les programmes des langues autochtones ainsi que le développement des ressources.



Éditorial

Nos vœux les plus sincères



Alain

Le petit génie du temps des Fêtes a demandé aux employés de L'Aquilon de faire chacun trois vœux pour cette période et la nouvelle année.

Alain Bessette souhaite recevoir pour Noël des bas épais et chauds, un peu à son image. Il souhaite aussi pouvoir résister à la tentation d'aller ouvrir les cadeaux avant le 25 décembre, quand il se réveille à 6 h du matin et que tous dorment à poings fermés. Finalement, il souhaite que l'année d'austérité que nous prépare le gouvernement conservateur commence par une réduction de nos dépenses militaires en Afghanistan.



Maxence

Maxence Jaillet souhaite que la ville de Yellowknife utilise sa Zamboni pour faire un gigantesque anneau de vitesse sur le lac Frame. Il fait le vœu d'aller voir les pingos du delta du Mackenzie avant qu'il ne soit trop tard et qu'ils soient tous fondus. Finalement, il désire que le gens s'adonnent quotidiennement à 15 minutes de danse funky.

Édith

Édith Vachon-Raymond souhaite que 2011 lui soit suffisant pour préparer son excursion en canot sur le fleuve Mackenzie. Elle fait aussi le vœu que toute sa petite famille vienne la visiter l'été prochain. Finalement, elle espère que les Canadiens gagnent la Coupe Stanley, ça ferait une rubrique écœurante.



Le vendredi 10 décembre, les enfants et les employés de la Garderie plein soleil ont eu la chance de passer toute une journée en pyjama. Dans le groupe des coccinelles, Annie Gauthier porte Lili et invite Ayralii à changer de salle après qu'elles aient profité d'une brève coupure de courant pour faire une sieste. (Photo : Maxence Jaillet)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet, Édith Vachon-Raymond
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486



Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Nom : ____________

Adresse : ____________

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon : C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

CDÉTNO se déplace

Employabilité : Les besoins en région

La semaine dernière, le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO) s'est déplacé à Hay River et à Fort Smith afin de sonder les besoins en employabilité des deux communautés.

Édith Vachon-Raymond

« Le but principal, c'était de rencontrer des partenaires potentiels, dans les deux villes, pour voir comment on peut livrer des services d'employabilité en français dans les communautés de Hay River et Fort Smith », explique Sylvie Francoeur, directrice générale du CDÉTNO.

Pour y arriver, Brigitte Genois, conseillère en emploi au CDÉTNO, a rencontré plusieurs acteurs clés dans le domaine, dont l'agente de développement de l'Association franco-culturelle de Hay River (AFCHR), Catherine Boulanger, et la présidente de l'Association des francophones de Fort Smith (AFFS), Marie-Christine Aubrey. Outre ces deux dames, Mme Genois s'est rendue à l'école Boréale et elle a aussi fait la connaissance des employés des centres de carrière du gouvernement.

Selon Catherine Boulanger de l'AFCHR, la visite de la conseillère en emploi a permis à l'AFCHR de réviser le matériel dont elle disposait et de discuter avec Mme Genois de meilleurs moyens afin de développer les services dans ses bureaux. « Ce serait un service à développer dès que nous aurons un employé à temps plein! », a assuré Mme Boulanger.

En plus de ces deux visites dans les associations régionales, Brigitte Genois a rencontré des représentants en employabilité du gouvernement. « Brigitte était agréablement surprise de l'accueil qu'elle a reçu des deux centres de carrière », rapporte Mme Francoeur, qui ajoute qu'ils ont exprimé leur intérêt à se doter de plus de ressources pour desservir leur clientèle francophone. Mme Francoeur devra toutefois attendre le retour du congé des Fêtes pour obtenir un rapport détaillé sur les deux visites effectuées par Mme Genois. Cette dernière étant partie en vacances dès son retour. Les résultats de l'étude seront connus seulement au mois de janvier. Un autre voyage dans les collectivités est prévu pour la fin du mois de février ou au courant du mois de mars, informe Mme Francoeur.

« Nous avons des demandes de chercheurs d'emploi des régions, mais nous n'avons pas de ressources en place », rapporte Mme Francoeur. Le poste de Mme Genois a donc été créé grâce à une aide gouvernementale du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation. Elle terminera son contrat en juin prochain.



Une erreur s'est produite la semaine dernière dans cette publicité sur les heures d'overture



HORAIRE DES CLINIQUES DURANT LE TEMPS DES FÊTES

La Clinique de santé communautaire Frame Lake (CSCFL) sera fermée du mercredi 22 décembre au vendredi 31 décembre inclusivement.

Tous les services fournis par la CSCFL seront offerts au Centre de soins primaires de Yellowknife (CSPY).

Les patients de la CSCFL devront consulter les professionnels de la santé du CSPY durant cette période.

Il n'y aura pas de cliniques itinérantes au Centre pour les familles du Nord ou à la Clinique de Dettah du mercredi 22 décembre au vendredi 31 décembre inclusivement.

Les cliniques d'infirmières praticiennes de l'Armée du Salut auront lieu les jeudis 23 et 30 décembre.

HEURES D'OUVERTURE DES CLINIQUES

	22 déc.	23 déc.	24 déc.		27 déc.	28 déc.	29 déc.	30 déc.	31 déc.
Centre de soins primaires de Yellowknife	Ouvert	Ouvert	Ouvert		Congé férié	Congé férié	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Heures	De 8 h à 21 h	De 8 h à 21 h	De 8 h à 21 h		-	-	De 8 h à 21 h	De 8 h à 21 h	De 8 h à 21 h
Clinique sans rendez-vous	De 16 h 15 à 20 h 15	De 16 h 15 à 20 h 15	Fermée		Congé férié	Congé férié	De 16 h 15 à 20 h 15	De 16 h 15 à 20 h 15	Fermée
Clinique de santé communautaire Frame Lake	Fermée	Fermée	Fermée		Congé férié	Congé férié	Fermée	Fermée	Fermée

Pour de plus amples renseignements sur les heures d'ouverture des cliniques durant le temps des Fêtes, visitez le site Web de l'ASSSSY au www.yhssa.org.



L'ASSSSY vous souhaite de joyeuses Fêtes!





En vigueur à partir du 1er décembre 2010

Nouveaux tarifs d'électricité

La Régie des entreprises de service public a formulé sa décision relativement à une nouvelle approche pour les tarifs d'électricité aux Territoires du Nord-Ouest (TNO). Cette nouvelle approche concernant les tarifs d'électricité est une initiative clé de la 16e Assemblée législative du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Les nouveaux tarifs sont le fruit d'un processus de consultation de deux ans qui a rassemblé les résidents, les entreprises et les collectivités à l'échelle des Territoires du Nord-Ouest. À la suite de ce processus de consultation, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a publié sa réponse à l'opération de révision des tarifs d'électricité, intitulée « ***Efficient, Affordable and Equitable: Creating a Brighter Future for the NWT Electricity System*** » (Efficace, abordable et équitable : la création d'un réseau électrique prospère aux TNO). D'un commun accord, nous avons :

- reconnu que l'électricité est un service essentiel dans les collectivités des TNO, et qu'un réseau qui s'étende à l'échelle du territoire est nécessaire;
- adopté des mesures afin de réduire considérablement le coût de l'électricité dans la plupart des collectivités des TNO sans frais supplémentaires pour les autres collectivités;
- réduit le coût de la vie et le coût des entreprises, rendant ainsi nos petites collectivités plus concurrentielles et durables;
- aidé à stabiliser les coûts pour toutes les collectivités des TNO et à prévenir des hausses de tarifs imprévues;
- approuvé des mesures pour garantir que notre réseau d'électricité soit efficace et transparent.

Le Comité ministériel de coordination sur l'énergie aimerait remercier tous ceux qui ont participé au processus de consultation et qui ont joué un rôle clé dans la mise en œuvre de cet important changement, y compris tous les députés de l'Assemblée législative.


Robert McLeod


Michael Miltenberger


Michael McLeod


Floyd Roland

Changements apportés à la facture d'électricité des clients résidentiels

- Le Programme territorial de subvention à la consommation d'électricité a été créé dans le but de fournir aux collectivités un niveau de service comparable à celui de Yellowknife.
- Le seuil hivernal du programme passera de 700 à 1 000 kilowattheures par mois, et le seuil estival sera rajusté à 600 kilowattheures par mois.
- Les ménages des collectivités alimentées par des centrales thermiques qui utilisent 1 000 kilowattheures par mois bénéficieront d'une remise de 150 $ à 300 $ par mois.
- 24 collectivités desservies par la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest (SÉTNO) et 4 collectivités desservies par Northland Utilities (NUL) verront leurs tarifs d'électricité baisser. Cette baisse aura des répercussions importantes, spécialement pour les entreprises, comme l'explique le tableau ci-dessous.

Comparaison des tarifs d'électricité pour les entreprises

Collectivité	Tarif actuel (¢/kWh)[1]	Tarif révisé (¢/kWh)[2]	Différence sur la facture ($)[3]	Différence sur la facture (%)[4]
Collectivités desservies par des centrales thermiques de la SÉTNO				
Nahanni Butte	214,65	40,20	-7 327 $	-81 %
Jean Marie River	200,64	40,20	-6 738 $	-79 %
Colville Lake	200,26	40,20	-6 723 $	-79 %
Gamètì	149,18	40,20	-4 577 $	-72 %
Wrigley	147,48	40,20	-4 506 $	-72 %
Sachs Harbour	142,58	40,20	-4 300 $	-71 %
Paulatuk	116,18	40,20	-3 190 $	-64 %
Tsiigehtchic	99,84	40,20	-2 505 $	-59 %
Tulita	86,46	40,20	-1 943 $	-52 %
Délı̨ne	78,51	40,20	-1 609 $	-48 %
Whatì	78,50	40,20	-1 609 $	-48 %
Fort McPherson	74,65	40,20	-1 447 $	-45 %
Łutselk'e	73,02	40,20	-1 378 $	-44 %
Fort Liard	70,38	40,20	-1 268 $	-42 %
Fort Simpson	64,35	40,20	-1 014 $	-36 %
Ulukhaktok	64,03	40,20	-1 001 $	-36 %
Fort Good Hope	63,42	40,20	-975 $	-35 %
Tuktoyaktuk	62,86	40,20	-952 $	-35 %
Aklavik	61,95	40,20	-914 $	-34 %
Inuvik	53,68	40,20	-566 $	-24 %
Collectivité desservie par la SÉTNO (zone de Norman Wells)				
Norman Wells	40,62	33,66	-292 $	-16 %
Collectivités desservies par la SÉTNO (zone de Taltson)				
Fort Resolution	18,02	12,88	-216 $	-26 %
Fort Smith	12,88	12,88	0 $	0 %
Collectivités desservies par la SÉTNO (zone de Snare)				
Dettah	34,54	29,83	-198 $	-13 %
Behchokǫ̀	30,75	29,83	-39 $	-3 %
Collectivités des TNO desservies par des centrales thermiques de la NUL				
Fort Providence	Le GTNO et la NUL élaborent actuellement un programme afin d'égaliser les tarifs d'électricité pour les clients commerciaux et résidentiels des collectivités desservies par des centrales thermiques de la NUL. Les entreprises pourraient voir leurs factures d'électricité réduites à compter du 1er janvier 2011. Le programme sera appliqué rétroactivement au 1er décembre 2010.			
Dory Point et Kakisa				
Wekweètì				
Trout Lake				
Collectivité des TNO desservie par des centrales hydroélectriques de la NUL				
Hay River (System[4])	20,76	20,76	0 $	0 %
Collectivité desservie par la NUL (zone de Yellowknife)				
Yellowknife	17,60	17,60	0 $	0 %

[1]Comprend les tarifs d'électricité et les ajustements de tarif provisoires applicables en vigueur le 1er octobre 2010.
[2]Comprend les tarifs d'électricité et les ajustements de tarif provisoires applicables au 1er décembre 2010.
[3]Économies calculées d'après une consommation d'électricité de 4 000 kWh. Les économies seront plus importantes pour les entreprises plus grandes.
[4]Aux fins d'illustration, seuls les frais pour le premier bloc d'électricité sont calculés.

www.nwtenergy.ca

Dans nos écoles

Pleine à chanter

Plus d'une centaine de voix ont résonné dans la rotonde de l'école Allain St-Cyr.

Maxence Jaillet

C'est le jeudi 9 décembre que les élèves de l'école francophone de Yellowknife ont présenté leur spectacle de Noël. Environ 130 parents et amis ont applaudi la prestation des jeunes artistes encouragés à démontrer leurs multiples talents : le chant, la comédie et leur maîtrise des instruments de musique. Le public s'est aussi fait entendre alors que les deux maîtres de cérémonie, Kenya Parent et Liam Redford, ont invité la foule à chanter *Mon beau sapin* et *Petit papa Noël*.



Noël c'est l'amour! La chorale de l'école Allain St-Cyr l'a chanté à plein poumon. (Photo : Maxence Jaillet)

Le spectacle s'est ouvert avec la présentation de deux pièces musicales exécutées par des élèves du secondaire. C'était la première représentation en public du programme instrumental mis en place en septembre dernier au sein de l'école francophone. Sous la direction de Danielle Mallet, clarinettes, cuivres, percussions et autres instruments qui forment cet ensemble harmonique ont résonné aux mélodies de *Vive le vent* et de *Petit papa Noël*.



Les élèves d'ASCADOS voulaient tous toucher à ce chèque de 1500 dollars remis par l'APADY. (Photo : Maxence Jaillet)

Durant ce spectacle orchestré par Christine Lévesque avec l'aide des autres enseignants, toutes les classes se sont présentées devant ce public déjà conquis. Les élèves de la classe de prématernelle ont eux aussi offert une performance remplie d'un message d'amitié et d'entraide alors qu'ils ont chanté et mimé les différentes parties du corps qu'il faut réchauffer lorsque l'on a froid.

La chorale de l'école a assuré une prestation de qualité juste après que la classe de 2e année a joué une pièce de théâtre illustrant la chanson *J'ai vu maman embrasser le père Noël*. Après les flûtes à bec et l'orchestre des xylophones et des métallophones, les élèves et leurs parents ont pu profiter d'un goûter-partage.

Si les parents d'élèves sont ressortis heureux de ce cadeau musical qu'ils venaient de recevoir, les élèves ont eux aussi reçu leur part de surprises durant cette soirée. Le groupe d'élèves du secondaire qui prévoit partir au Costa Rica en mars prochain, a reçu des mains de l'Association des parents ayants droit de Yellowknife, un chèque de 1500 dollars pour ce voyage.



C'était le réveillon avant l'heure autour de cette table dressée dans le couloir de l'école Allain St-Cyr. Jeunes et adultes ont pu gouter à plusieurs gâteries faites maison après le concert de Noël. (Photo : Maxence Jaillet)



Le Canada mal préparé à affronter les changements climatiques

Danny Joncas

OTTAWA – C'est au tour du commissaire à l'environnement et au développement durable, Scott Vaughan, pointe lui aussi Ottawa du doigt dans un rapport déposé le 9 décembre dernier.

Relevant de la vérificatrice générale du Canada, Scott Vaughan tire entre autres comme conclusions que le gouvernement fédéral n'est pas prêt à réagir adéquatement aux impacts d'un climat changeant et qu'un manque de leadership nuit à la protection de l'environnement et à l'avancement en matière de développement durable.

M. Vaughan ne jette pas le blâme que sur le gouvernement conservateur actuellement en poste. Il souligne par exemple que des engagements pris au début des années 1990 visant à mettre en place une stratégie d'adaptation aux changements climatiques n'ont toujours pas été respectés.

« Notre rapport souligne des faiblesses communes, des faiblesses qui ne sont pas nouvelles, dans la façon dont le gouvernement fédéral gère les enjeux liés à l'environnement. Ces faiblesses sont autant un manque de données essentielles qu'une information insuffisante sur les grandes menaces environnementales et un manque de plans pour faire face à ces menaces », note le commissaire.

« L'adaptation aux changements climatiques exige un leadership soutenu, notamment la mise en place d'une stratégie fédérale et d'un plan prévoyant des mesures concrètes tant pour informer les Canadiens sur les impacts des changements climatiques que pour les aider à s'y adapter », ajoute-t-il.

Scott Vaughan précise cependant que le fédéral reconnaît que les impacts des changements climatiques sont inévitables, mais que la lenteur dont il fait preuve pour établir une stratégie afin de s'y attaquer paralyse le travail des ministères fédéraux concernés, plus particulièrement Environnement Canada, Ressources naturelles Canada, Santé Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada et Pêches et Océans Canada.

Selon le commissaire, des situations comme l'intensification des phénomènes météorologiques extrêmes dans les provinces de l'Atlantique, les périodes de sécheresse prolongées dans les Prairies, les pertes plus importantes de forêts boréales dues aux ravageurs et aux feux de forêt de même que la fonte du pergélisol dans le nord du Canada devraient sonner l'alarme au sein des institutions fédérales responsables des dossiers d'ordre environnemental. Or, les vérifications menées par le personnel du commissaire démontrent plutôt que ces agences tardent à agir.



Paradise Valley veut s'annexer à Enterprise

Bye bye Hay River?

Les résidents de Paradise Valley, insatisfaits des services offerts par la ville de Hay River, ont exprimé le désir de s'annexer à Enterprise.

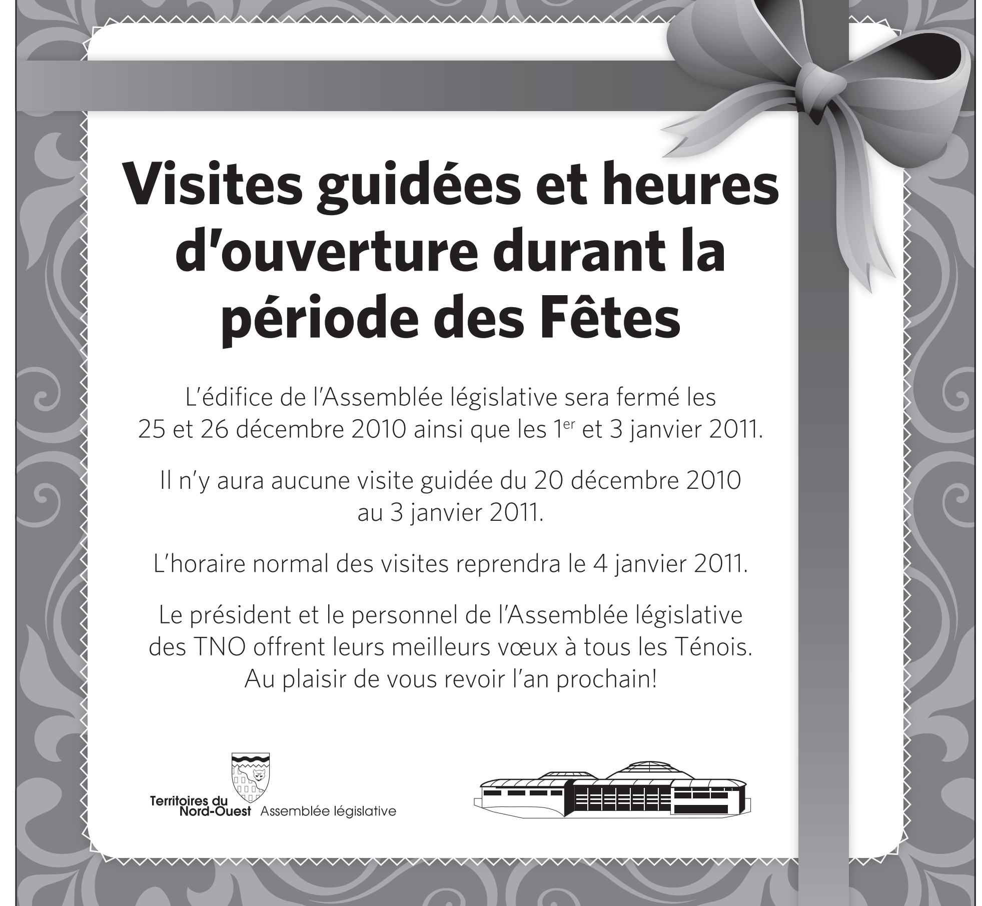
Édith Vachon-Raymond

« C'était juste des voisins qui jasaient afin de voir comment ils pourraient rendre la situation meilleure pour tout le monde », raconte Evellyn Coleman, résidente de Paradise Valley, une zone à vingt-cinq kilomètres au sud de Hay River. La dame raconte que les résidents paient des taxes municipales pour des services inadéquats, ou tout simplement inexistants. À débuter, par exemple, par la collecte des ordures qui ne leur est pas offerte. « Rien de nouveau ne nous a été offert depuis les dix dernières années et nos taxes municipales n'ont cessé d'augmenter depuis », se plaint la résidente.


Paradise Valley, aussi communément désigné sous les noms de Paradise Garden et Paradise Road, est situé en périphérie de Hay River, tout au long de la rivière. (Photo : Édith V-R)

Depuis cette discussion anodine entre voisins, les résidents ont pris de réels moyens pour améliorer leur sort : « Trois d'entre nous sont allés voir le maire et l'administrateur principal d'Enterprise pour discuter des possibilités qui s'offraient à nous ». Ils ont ensuite soumis une pétition qu'ils ont fait circuler entre eux. Au total, trente-six personnes ont voté pour le changement. Sur le nombre total de résidents en âge de voter (ils sont quarante), deux personnes se sont déclarées dans l'impossibilité de voter, en raison d'un conflit d'intérêts et deux ont refusé. « Nous avons une moyenne d'environ 95 % [de réponses positives] », affirme Mme Coleman. La pétition a été acheminée à la ville le 6 décembre dernier. « Nous ne sommes que des résidents et nous n'avons aucun pouvoir politique », précise Mme Coleman, en attente du déroulement des choses.

L'administrateur principal du hameau d'Enterprise, Peter Groenen, a affirmé que la demande leur avait bien été acheminée. « Nous en sommes à faire une analyse financière », a-t-il dit à *L'Aquilon*. Selon lui, la première étape pour le hameau sera de voir s'ils sont en mesure de balancer les coûts de cette annexion. Il faut dire qu'avec une population de 108 résidents, le hameau se trouverait plus de la moitié plus grand avec l'ajout des résidents de Paradise Valley. Une lettre a été envoyée par le maire d'Enterprise au ministère des Affaires municipales et communautaires à ce sujet. « La deuxième étape serait d'organiser un plébiscite avec nos résidents [si l'analyse financière s'avère positive] », a déclaré M. Groenen. Michel St-Amour, un des résidents francophones d'Enterprise, aussi ancien conseiller municipal, ne voit quant à lui aucun problème à ce que Paradise Valley s'annexe avec eux. « Hay River ne voudra certainement pas ça! », commente-t-il. À ce sujet, il a été impossible pour *L'Aquilon* de contacter le maire de la ville, Kelly Schofield, en raison d'une urgence l'ayant mené hors du bureau toute la semaine. Ce dernier a cependant déclaré, dans le *News North*, lundi dernier, qu'il était surpris par la nouvelle et qu'il était en désaccord avec les résidents : « Nous ne leur tiendrons pas rancune pour cela. Ils font partie de notre collectivité », a-t-il laissé savoir.



Environnement

Un sentiment de trahison

Les Premières nations Deh Cho sont offusquées par la décision du ministère des Affaires indiennes et du Nord de donner le feu vert à l'exploration minière dans une aire désignée protégée depuis huit ans.

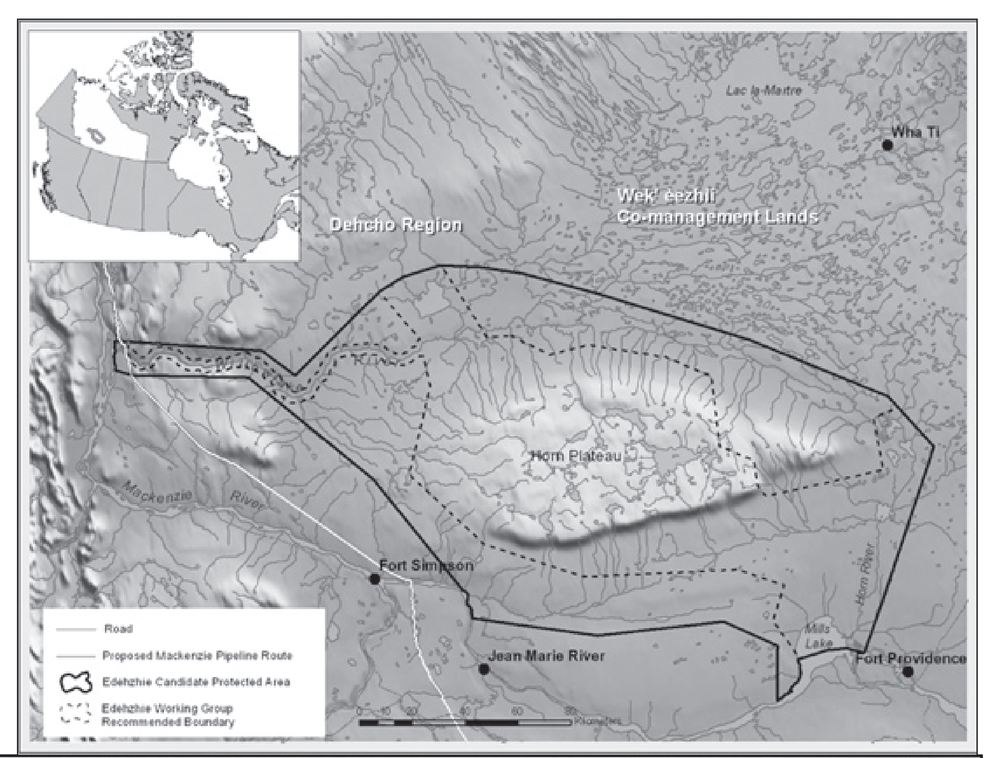
Maxence Jaillet

L'Edéhzhie, c'est le nom de cette aire désignée protégée depuis 2002 qui se trouve au nord du fleuve Mackenzie, là où il traverse d'est en ouest la région du Deh Cho des TNO. Désignée protégée, elle devait l'être encore pour la prochaine année, afin de concrétiser la négociation de ces limites pour la déclaration d'une aire protégée permanente. À la surprise de toutes les parties impliquées dans les négociations, le ministre Duncan des Affaires indiennes et du Nord (MAIN) a abrogé le décret qui déclarait inaliénables certaines parcelles de ce territoire. Depuis que cette abrogation est entrée en vigueur le 1er novembre dernier, seuls les droits de surface restent inaliénables alors que les droits d'exploitation du sous-sol ne sont plus protégés, ouvrant ainsi à la porte à l'industrie dans cette région du Deh Cho.

Le mois dernier, les Premières nations Deh Cho ont donc décidé de poursuivre le gouvernement fédéral en justice afin de prouver qu'elles n'ont pas été consultées au sujet de ce retrait de la protection contre l'exploration des ressources souterraines. Prenant exemple sur le détroit de Lancaster, où récemment, lors d'une situation presque similaire, la justice avait tranché en faveur des autochtones, Dennis Bevington, qui soutient l'initiative des autochtones, pense que le gouvernement sera ramené à la raison par voie de jurisprudence. « Le droit des autochtones à être consultés est fondamental. Il n'a pas été respecté relativement à cette décision même si le gouvernement a publié le contraire dans la *Gazette du Canada* », avance le député fédéral de la circonscription de Western Arctic. Dans l'édition du 10 novembre dernier, il est mentionné que « les négociateurs du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont collaboré pleinement avec les négociateurs du gouvernement fédéral et des Premières nations du Deh Cho », et que tous étaient satisfaits du processus d'inaliénation provisoire des ces terres. Une mention qui, d'après le M. Bevington, a été rectifiée dans une édition ultérieure de la *Gazette*.

Le grand chef des Deh Cho, Samuel Gargan, a expliqué à *L'Aquilon* que l'Edéhzie comprenait dans ces limites le plateau Horn, qui est une masse rocheuse sédimentaire extrêmement estimée dans la culture dénée. « Pour notre peuple, cette région sacrée veut dire beaucoup culturellement et spirituellement. Toutes les six collectivités autour du plateau ont veillé à ce que cette aire soit protégée à cause du bassin versant qui alimente le Deh Cho ». Selon le chef Gargan, de l'uranium, du zinc, des diamants et des gisements de rubis seraient entre autres renfermés dans le sous-sol du plateau.

Chris Reid, qui est le conseiller juridique des Deh Cho, assure que ces négociations autour des aires protégées ne font pas partie des négociations sur les revendications territoriales avec le gouvernement. « Ces négociations suivent un processus différent, mais le gouvernement nous a déjà reproché d'avoir désigné une trop grosse partie du territoire Deh Cho comme aire protégée », dit-il, en détaillant qu'un peu moins de 50 % du Deh Cho pourrait être désigné comme aire protégée.









Territoires du Nord-Ouest Industrie, Tourisme et Investissement

Produits touristiques destinés aux voyageurs indépendants

Dans le cadre de l'Initiative 2010 sur la création de produits touristiques, le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (MITI) est à la recherche de candidats admissibles pour créer des produits touristiques destinés aux voyageurs indépendants.

L'objectif est de concevoir de nouveaux guides, brochures et d'autres produits semblables permettant d'effectuer des activités autonomes, comme des visites à pied de collectivités, de rivières, de fleuves et de sentiers. Ces produits visent à encourager les touristes indépendants à découvrir nos collectivités et nos attraits touristiques et à prolonger leur séjour aux Territoires du Nord-Ouest (TNO).

Les projets doivent être terminés avant le 31 mars 2011. Un montant maximal de 5 000 $ par candidat est disponible.

Nous encourageons les municipalités, les gouvernements autochtones, les organismes sans but lucratif et les entreprises des TNO à soumettre un projet.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le processus de soumission de projets de création de produits touristiques destinés aux voyageurs indépendants, veuillez communiquer avec le bureau du MITI de votre région.



Pour plus d'informations, visitez notre site Web www.pwnhc.ca ou veuillez nous contacter en composant 867-873-7551.

Territoires du Nord-Ouest Éducation, Culture et Formation

CENTRE DU PATRIMOINE SEPTENTRIONAL PRINCE DE GALLES

Petites annonces

Chambre à louer
Chambres meublées (avec lit double, télé, commode).
Libres : 1er décembre et 1er janvier.
Laveuse-sécheuse. Internet non inclus.



Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2010-888

Canada

Le Conseil a été saisi des demandes suivantes. Date limite pour le dépôt des interventions/observations : **4 janvier 2011.**

- **The Score Television Network Ltd.** – modification de licence de l'entreprise nationale de la station spécialisée analogique de langue anglaise appelée The Score – L'ensemble du Canada
- **Le Groupe de radiodiffusion Astral inc.** – modification de licence de l'entreprise nationale de la station spécialisées de catégorie 2 de langue française Playhouse Disney Télé – L'ensemble du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis de consultation **CRTC 2010-888** sur le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC.

#067

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Direction générale

Le CDÉTNO œuvre dans trois principaux domaines : l'employabilité, l'entrepreneuriat et le tourisme. Nous favorisons l'équité et l'égalité, un environnement de travail stimulant, axé sur la responsabilisation de chacun et l'apprentissage continu. Nous sommes à la recherche d'une personne chevronnée et dynamique pour assurer le poste de direction générale de l'organisation. Pour plus d'information www.cdetno.com.

Qualités et compétences recherchées :
- Visionnaire, capacité d'agir en tant qu'agent de changement.
- Excellentes habiletés interpersonnelles.
- Sens de l'éthique avisé.
- Capacité de penser et d'agir de façon stratégique.
- Capacité d'agir comme agent motivateur pour le personnel, le Conseil d'administration et la communauté.
- Sens aiguisé pour les affaires ou le développement économique.
- Capacité de représenter et de mettre en valeur le CDÉTNO auprès d'instances publiques, politiques et privées.
- Bilingue (français avancé, anglais intermédiaire)

Éducation :
Baccalauréat dans le domaine des affaires, des sciences politiques ou un diplôme relié, ou un minimum de 5 ans d'expérience en développement économique.

Démontrer un minimum de 5 ans d'expérience dans au moins un des domaines suivants:
- Collaborer avec des gestionnaires supérieurs d'organismes publics et privés.
- Gérer des projets d'envergure.
- Travailler avec des partenaires et intervenants clés dans le développement économique.
- Gérer des ressources humaines et financières.

Salaires et bénéfices : Minimum de 70 000$; assurances collectives; 4 semaines de vacances/année, etc.
Entrée en poste : Négociable
Lieu de travail : Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest
Date de fermeture : Le 7 janvier 2011 à 16h

Si vous êtes intéressés, faites parvenir votre lettre d'intérêt et CV à : direction@cdetno.com

À deux pas de la piscine Ruth Memorial.
Transport matinal vers le centre-ville possible.
Non allergique aux chats.
Non fumeur.
Secteur Lanky Court. 650 $ par mois.
Annie 920-0359 après 18h00.

Curves
Recherche entraîneurs de circuit/réceptionniste
Si vous avez beaucoup d'énergie, une personnalité extravertie et une passion pour la mise en forme faites parvenir votre CV à : yellowknifecurves@gmail.com Ou présentez-vous chez Curves Avant le 5 octobre 2010. Emploi à temps partiel.

À vendre
Poêle, Laveuse sécheuse combinées et réfrigérateur usagés à vendre.
Appelez le 873-9570 pour plus d'information

Astrologie/horoscope
15 MINUTES GRATUITES au 1-866-9MEDIUM. *CONNEXION MEDIUM* la référence en voyance pour des milliers de Québécois satisfaits. 2.59$/min www.ConnexionMedium.ca 1-900-788-3486, #83486 Fido/Rogers/Bell, 24h/24 7j/7

Cours d'anglais
La Fédération Franco-Ténoise recherche un professeur pour donner des cours d'anglais à des francophones au Service Immigration.
Pour plus d'informations, contactez Vincent Méreau au 867-920-2919 poste 255.

Services légaux
Si vous desirez obtenir des services légaux en francais : Matte Legal Services est une firme d'avocat qui offre des services en français. Matte Legal Services est situé à Fort Simpson. Boîte Postale 124, Suite 158, 9925-102 Avenue, Fort Simpson NT X0E 0N0 Tél. : 1 867 695 3388 Fax : 1 867 695 3389. Courriel rockmatte@gmail.com

Bénévoles recherchés
Radio Taïga est constamment à la recherche de bénévoles pour prendre part aux activités de la radio : animation radiophonique, technicien en radio, levée de fonds, aide à la librairie de CD, etc. Il s'agit d'une excellente occasion d'apprendre les rudiments du fonctionnement d'une radio. Au besoin, une formation est offerte. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter Pierre au 766-5172.

Petites annonces
Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1-800-267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

APPEL D'OFFRES
Équipement de réseau de stockage (dispositif SAN) de qualité professionnelle
PO423541
– Yellowknife, TNO –

Le ministère des Travaux publics et des Services est à la recherche d'entrepreneurs qualifiés pour la fourniture d'équipement de réseau de stockage (dispositif SAN) de qualité professionnelle.

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5009, 49e Rue, Yellowknife NT, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 7 JANVIER 2011.

Les entrepreneurs peuvent obtenir les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée à compter du 29 novembre 2010.

Renseignements généraux :
Jennifer Smith
Commis à l'administration des contrats
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7230
Courriel : jennifer_smith@gov.nt.ca

Renseignements techniques :
Dave Burton
Agent des achats
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7642
Courriel : dave_burton@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent au présent appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Bébé a dit « iPhone »

L'édition Nouvelles

OTTAWA – Vous ne savez pas comment vous connecter à votre site Web préféré? Demandez à un enfant.

Selon les statistiques, les jeunes d'aujourd'hui sont plus avancés technologiquement que les jeunes des générations précédentes. Plusieurs enfants de cinq ans sont très à l'aise avec les ordinateurs et sont capables de naviguer sur Internet et dans leurs sites préférés. De plus, leurs aptitudes pour la technologie augmentent au fur et à mesure qu'ils vieillissent.

Les parents achètent maintenant des iPods et des téléphones intelligents à des enfants de huit ou neuf ans – bien que les enfants les convoitent dès l'âge de quatre ans.

Selon une étude réalisée en 2009 par le Pew Internet & American Life Project, 66 % des Américains de 8 à 18 ans possèdent un téléphone cellulaire. L'étude révèle qu'un adolescent sur trois envoie plus de 100 messages texte par jour (soit 3000 par mois). La messagerie texte est le mode d'interaction le plus populaire auprès des adolescents – plus populaire que les rapports en personne, les courriels, la messagerie instantanée et les appels vocaux (ces derniers demeurent le mode préféré pour parler aux parents).

L'âge ne semble pas constituer un obstacle. Une étude menée par le groupe Nielson-Norman indique que les enfants de trois à cinq ans (qui ne savent pas lire) connaissent le mot « jouer » puisqu'ils le voient chaque fois qu'ils lancent un jeu en ligne. Plus ces jeunes vieillissent, plus ils passent de temps en ligne.

Les publicitaires sont conscients de cette tendance. Selon une enquête, les sites Web populaires auprès des enfants installent davantage de dispositifs de suivi sur les ordinateurs personnels que les sites populaires destinés aux adultes.



Public Service Commission of Canada
Commission de la fonction publique du Canada

Conseiller principal/Conseillère principale en gestion du matériel

Agence canadienne de développement économique du Nord

IQALUIT (NUNAVUT)

Ouvert aux personnes résidant au Canada ainsi qu'aux citoyennes et citoyens canadiens résidant à l'étranger

Les exigences linguistiques sont anglais essentiel pour ce poste.

La Fonction publique du Canada s'est engagée à bâtir une main-d'oeuvre diversifiée qui est représentative de la société canadienne. En conséquence, elle promeut l'équité d'emploi et encourage les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des groupes de minorité visible à faire une demande.

Pour de plus amples renseignements sur ce poste, incluant les critères de présélection additionnels, et pour soumettre votre candidature, visitez **http://emplois.gc.ca**, ou composez le numéro **InfoTel** au **1-800-645-5605** ou **l'ATS** au **1-800-532-9397**.
La date limite de réception des candidatures est **le 30 décembre 2010**.

emplois.gc.ca
Canada

Le Canadien de Montréal

Que fera Gauthier?



Alain Bessette

14 décembre 2010 - Il y a beaucoup de discussions au sujet des plans du directeur général Pierre Gauthier quant à l'acquisition possible de joueurs par le biais de transactions. En effet, avec Andrei Markov placé sur la liste de blessés à long terme, la masse salariale du club se trouvera allégée de plusieurs millions de dollars et le club se retrouve avec une marge de manœuvre de 5,6 millions.

Malgré les deux défaites de suite subies contre Détroit et Toronto, le club est toujours en position avantageuse au classement. Malheureusement, les fans du Canadien sont comme des enfants dans une confiserie avec un peu d'argent en poche. Cet argent leur brûle les doigts et tant pis pour les caries.

Depuis l'annonce que Markov ratera le reste de la saison, les rumeurs et suggestions de transactions abondent sur Internet. Voici quelques noms qui ont surgi : Tomas Kaberle, Alexei Kovalev, Jamie Langenbrunner, Brad Richards, Sheldon Souray, Steve Sullivan et, vous l'aurez deviné, Vincent Lecavalier.

Loin de moi l'idée de commenter chacun de ces scénarios et de ces joueurs.

À mon avis, tant que le club se débrouille bien, il n'y a rien de pressant. Mais en même temps, puisque le club est toujours en bonne position au classement, les interlocuteurs de Gauthier ne peuvent pas être trop gourmands. En terme de pouvoir de négociation, il serait certes favorable que Gauthier commence immédiatement des pourparlers, surtout si son évaluation du club lui indique que les choses risquent de se dégrader au fil de la saison. Ça, je n'en suis pas certain, mais c'est une possibilité.



Il peut aussi attendre et miser sur le développement des jeunes espoirs du club. Je parle ici de P. K. Subban, Yannick Weber, Lars Eller et Max Pacioretty. Cette position lui permettrait probablement d'attendre la date limite des transactions (28 février 2011) pour effectuer une transaction en vue de renforcer le club pour la fin de la saison et, possiblement, pour les séries éliminatoires.

J'ai toujours cru qu'un défenseur prend plus de temps à s'ajuster à un nouveau club qu'un joueur d'avant, ou, tout au moins, que les bévues d'un nouveau joueur de défense sont plus désastreuses que celles d'un attaquant.

Si Pierre Gauthier décide d'acquérir un nouveau joueur, j'espère qu'il le fera assez rapidement s'il jette son dévolu sur un défenseur de façon à ce que ce dernier ait un peu d'impact sur les succès du club lors des séries. Pour un joueur d'attaque, il peut probablement se permettre d'attendre jusqu'au 28 février.

Bonne saison des Fêtes à tous!

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité et de l'indemnisation au travail

Coordonnateur de soutien divisionnaire

Yellowknife, TNO
SR#10/41NT

Le traitement varie entre 27,95 $ et 32,52 $ l'heure (soit environ entre 54 502 $ et 63 414 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

Date limite : **17 décembre 2010**

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ, en prenant soin d'inscrire le numéro de concours **SR#10/41NT**, à l'adresse suivante :

Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs des TNO et du Nunavut
Section des ressources humaines
Centre Square Tower, 5e étage, C. P. 8888
Yellowknife NT X1A 2R3
Tél. : 867-669-4414, ou 1-800-661-0792 (sans frais)
Fax : 867-873-4596, ou 1-866-277-3677 (sans frais)
Courriel : resumes@wscc.nt.ca

Pour vous procurer la description de travail de ce poste, ou pour en savoir davantage sur les possibilités de carrière à la CSTIT, consultez le www.wscc.nt.ca

Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pendant six mois pour des postes semblables.

La CSTIT est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins dans le cadre du processus d'embauche.

Notre mission :
Encourager la sécurité en milieu de travail et s'occuper des travailleurs blessés.



Travailleur social communautaire de niveau III

Tuktoyaktuk, TNO
Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 38,32 $ l'heure (soit environ 74 724 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 20 075 $.

No du concours : 8113 **Date limite :** 20 décembre 2010

Travailleur social communautaire de niveau IV

Inuvik, TNO
Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 42,01 $ l'heure (soit environ 81 920 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 14 150 $.

No du concours : 8114 **Date limite :** 20 décembre 2010

Posez votre candidature en ligne au : www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment*



Infirmière de santé publique

Santé de la population **Yellowknife, TNO**
Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 38,32 $ l'heure (soit environ 74 724 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

No du concours : 8244 **Date limite :** 3 janvier 2011

Infirmière en santé communautaire

Fort Resolution, TNO
Poste à durée déterminée d'un an
Nous prendrons en considération le partage d'emploi.

Le traitement initial est de 43,94 $ l'heure (soit environ 85 683 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 8 390 $.

No du concours : 8245 **Date limite :** 17 décembre 2010

Posez votre candidature en ligne au : www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment.*



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment

Agent d'information des normes d'emploi

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation **Yellowknife, TNO**
Normes d'emploi
Poste à durée déterminée de 14 mois

Le traitement initial est de 28,95 $ l'heure (soit environ 56 453 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

No du concours : 8242 **Date limite :** 24 décembre 2010

Agent d'exécution de programmes

Ministère de la Justice **Yellowknife, TNO**
Service correctionnel
Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 36,62 $ l'heure (soit environ 71 409 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

No du concours : 8239 **Date limite :** 24 décembre 2010

Posez votre candidature en ligne au : www.hr.gov.nt.ca/employment
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 3e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous les Ténois. Nous encourageons les personnes qui souffrent actuellement d'une invalidité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours pour pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

S.T.U.G.A.

Au coeur de ma 6T

APF - Présent sur la scène musicale franco-albertaine depuis quelques années, S.T.U.G.A. lançait le 15 décembre un album EP intitulé Au coeur de ma 6T.



Sensible, trameur, urbain, généreux, d'origine africaine, Roméo Gasasira, alias S.T.U.G.A, propose un genre hip hop-r&b-rap inspiré des traditions de son pays d'origine et de son pays d'adoption où le chant traditionnel rwandais s'harmonise au son des cuillères franco-canadiennes.

La chanson titre Au coeur de ma 6T lui a valu le prix de la chanson primée de la SOCAN au Chant'Ouest 2008 à Moose Jaw et le prix Muziklip de Radio-Canada. Sur un texte très personnel, il y chante qu'il n'a que sa voix en exil pour pleurer et dénoncer l'horreur du génocide au Rwanda. Son regard lucide sur ce drame revient dans Avril 94 où il écrit sur un rythme tendre « j'ai appris qu'une vie ne vaut rien, mais que rien ne vaut une vie ».

Ce gaillard sympathique exprime aussi son incompréhension pour les politiques des pays en développement et, par la liberté d'expression permise au Canada, se fait un devoir de souligner les injustices qui y sont commises avec Mon $hit.

Un parcours impressionnant



Jeune homme aux multiples talents, S.T.U.G.A. est également chorégraphe, danseur et comédien; l'amour de la scène coule dans ses veines. D'un grand naturel, il séduit le public par sa gentillesse, sa taille, son charisme, son aisance et sa voix puissante.



En 2008, il a remporté beaucoup de succès lors de ses prestations dans le cadre de la tournée nationale Francoforce à Calgary, tout comme aux Jeux de la francophonie canadienne 2008 d'Edmonton. L'année suivante, il devient le porte-parole des Jeux francophones de l'Alberta et compose Venez fraterniser, qui devient la chanson thème de l'événement de la Fédération du sport francophone en Alberta. Il est aujourd'hui un auteur-compositeur-interprète très apprécié de la jeunesse albertaine.

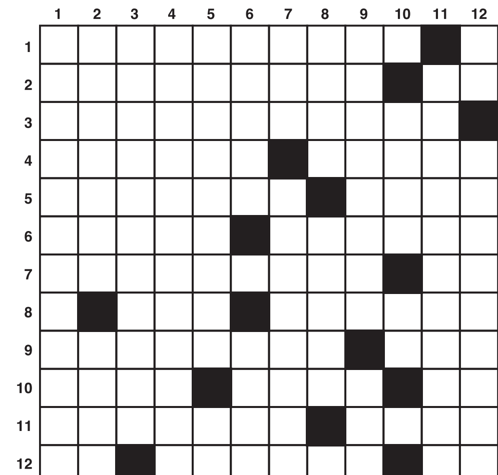


Pour découvrir S.T.U.G.A., rendez-vous à www.myspace.com/stugamusicrecords

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 126



HORIZONTALEMENT

1- Petite herbe à fleurs verdâtres poussant dans des lieux rocailleux.
2- Pain séché au four. – Dupé.
3- Qui est en contestation quelconque (pl.).
4- Dignité de prince dans les pays musulmans. – Petite stèle funéraire.
5- Procédée à la vérification d'une coupe de bois. – Amalgame d'étain.
6- Crée. – Ville d'Algérie.
7- Reine d'Égypte. – Soldat.
8- École nationale. – Prénom féminin.
9- Manière d'agir jugée aberrante, contraire au bon sens (pl.). – Trois fois.
10- Prénom masculin. – Ville de l'ex-URSS. – Gamme.
11- Rivière de l'Europe occidentale. – Établit un lien d'amitié.
12- Doublée. – Repos. – Doublée.

VERTICALEMENT

1- Tissu végétal de soutien lignifié.
2- Projet irréalisable. – Marque la joie.
3- Tissus végétaux sécrétant du latex.
4- Soulèvements d'ensemble de l'écorce terrestre.
5- Éprouveras un grand plaisir. – Mesure itinéraire chinoise.
6- Fait garder le lit à. – Elle causa la mort d'Héraclès.
7- Prête pour son bain. – Tablettes.
8- Procédé. – Donne les couleurs de l'arc-en-ciel.
9- Marquais son indécision. – Bouquinée.
10- Barre servant à fermer une porte. – Conjonction.
11- Malice.
12- Actionné. – Intégralité.

RÉPONSE DU NO 125

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	V	A	N	T	P	R	O	J	E	T	S
2	V	I	V	A	R	I	U	M	■	D	R	A
3	E	L	E	V	A	T	I	O	N	■	A	R
4	N	A	R	I	N	E	S	■	O	L	M	I
5	T	I	E	R	S	■	S	A	N	I	E	S
6	U	N	■	E	P	R	E	I	N	T	E	S
7	R	E	M	■	O	I	L	L	E	S	■	E
8	I	■	O	S	S	E	L	E	T	■	O	S
9	S	I	L	H	O	U	E	T	T	E	R	■
10	M	I	■	U	N	S	■	T	E	T	I	N
11	E	■	I	N	S	E	R	E	■	A	N	E
12	S	O	N	T	■	S	U	S	V	I	S	E

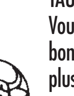


Horoscope

SEMAINE DU 19 AU 25 DÉCEMBRE 2010


Bélier

BÉLIER
Vous avez beaucoup d'enthousiasme et présentement cela peut vous apporter des choses magnifiques. Les gens sont heureux d'être près de vous dans le domaine professionnel. Vous avez des initiatives exceptionnelles.


Taureau

TAUREAU
Vous êtes capable de savoir ce qui peut être bon pour vous. Vous avez besoin d'exprimer plusieurs choses sur le plan des amitiés. Cela est vraiment quelque chose qui vous aide à vivre.


Gémeaux

GÉMEAUX
Cette semaine, vous apprenez à aborder certains aspects de votre travail avec bonheur. La planète Jupiter vous rend apte à vivre tout avec de grandes possibilités de succès. Cela est très sain moralement.


Cancer

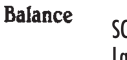
CANCER
Vous êtes sur le point de mieux pouvoir vous faire respecter, surtout dans le domaine sentimental. Vous avez plusieurs choses à dire et vous le ferez avec beaucoup de discernement. Cela sera vraiment juste pour vous et pour les autres.


Lion

LION
La planète Pluton fait que présentement plusieurs choses ne vous apportent plus ce qu'elles vous apportaient dans le passé. Cela vous incite à faire des changements, mais vous devez agir avec prudence.


Vierge

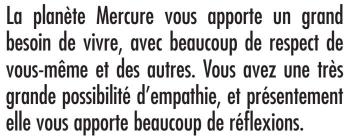
VIERGE
Vous essayez présentement de faire la part des choses au sujet de vos projets. Vous avez de grandes hésitations sur le plan financier. Vous êtes très perplexe. Attendez, ce qui est bon pour vous deviendra en grande partie évident.


Balance

BALANCE
Vous avez des choses peu communes à comprendre, surtout dans le domaine professionnel. Essayez d'éviter les conflits entre le travail et vos sentiments. Vous avez besoin que l'on soit très loyal envers vous.


Scorpion

SCORPION
La planète Mars fait que vous avez beaucoup de choses à affronter en peu de temps. Vous êtes très courageux et vous serez bientôt capable de bien organiser votre existence, même si vous avez à vivre plusieurs difficultés.


Sagittaire

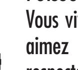
SAGITTAIRE
La planète Mercure vous apporte un grand besoin de vivre, avec beaucoup de respect de vous-même et des autres. Vous avez une très grande possibilité d'empathie, et présentement elle vous apporte beaucoup de réflexions.


Capricorne

CAPRICORNE
Vous désirez vivre une certaine forme de solidarité avec les autres. Vous êtes capable de mieux voir les choses, surtout si cela nécessite de votre part beaucoup d'efforts en ce qui a trait au travail.


Verseau

VERSEAU
Vous aimez penser à des voyages et présentement, vous désirez vivre des choses qui vous apporteront énormément de satisfaction. Vous avez toujours le goût d'apprendre et cela vous tient alerte au niveau moral.



Poissons

POISSONS
Vous vivez tout d'une façon très discrète. Vous aimez avoir la possibilité de vraiment vous respecter dans tout ce que vous vivez. Cela a beaucoup d'importance pour vous et c'est votre droit.